

Equity Markets

24 Mars 2015

TERM SHEET FINALE H RENDEMENT 20

Internal Ref: TV-11194

TERMES ET CONDITIONS FINAUX (le « Term Sheet »)

Ce « Term sheet » est destiné uniquement à une clientèle professionnelle, des contreparties éligibles ou des investisseurs qualifiés.

Type d'instrument :	Obligation de Droit Français					
Emetteur :	NATIXIS SI 51, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg					
Notation de l'Emetteur :	<i>Dettes Long Terme</i>					
Agent de Calcul :	CACEIS Bank Luxembourg 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Luxembourg					
Agent Payeur Principal :	BNP Paribas Securities Services 3, rue d'Antin, 75002 Paris, France					
Agent Placeur :	NATIXIS					
ISIN code:	FR0012657468					
Devise :	EUR					
Sous-Jacent :	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indice Multi-Bourse</th> <th>Code Bloomberg</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>DJ EUROSTOXX Select Dividend 30 ®</td> <td>SD3E index</td> </tr> </tbody> </table>		Indice Multi-Bourse	Code Bloomberg	DJ EUROSTOXX Select Dividend 30 ®	SD3E index
Indice Multi-Bourse	Code Bloomberg					
DJ EUROSTOXX Select Dividend 30 ®	SD3E index					
Sponsor de l'Indice :	Stoxx Limited, Zurich, Suisse					
Marché :	Voir Modalité 16 du Prospectus de Base.					
Marché Lié :	Voir Modalité 16 du Prospectus de Base.					
Montant Nominal Total :	EUR 30 000 000					
Valeur Nominale :	EUR 1 000					

Prix de Souscription :	De 99.82% au 11/05/2015 jusqu'à 100% au 17/07/2015 :					
	Date de Centralisation	Taux d'Achat	Prix d'Achat	Date de Centralisation	Taux d'Achat	Prix d'Achat
	11/05/2015	99.820%	998.20	15/06/2015	99.912%	999.12
	12/05/2015	99.824%	998.24	16/06/2015	99.915%	999.15
	13/05/2015	99.827%	998.27	17/06/2015	99.919%	999.19
	14/05/2015	99.831%	998.31	18/06/2015	99.923%	999.23
	15/05/2015	99.835%	998.35	19/06/2015	99.926%	999.26
	18/05/2015	99.838%	998.38	22/06/2015	99.930%	999.30
	19/05/2015	99.842%	998.42	23/06/2015	99.934%	999.34
	20/05/2015	99.846%	998.46	24/06/2015	99.937%	999.37
	21/05/2015	99.849%	998.49	25/06/2015	99.941%	999.41
	22/05/2015	99.853%	998.53	26/06/2015	99.945%	999.45
	25/05/2015	99.857%	998.57	29/06/2015	99.948%	999.48
	26/05/2015	99.860%	998.60	30/06/2015	99.952%	999.52
	27/05/2015	99.864%	998.64	01/07/2015	99.956%	999.56
	28/05/2015	99.868%	998.68	02/07/2015	99.960%	999.60
	29/05/2015	99.871%	998.71	03/07/2015	99.963%	999.63
	01/06/2015	99.875%	998.75	06/07/2015	99.967%	999.67
	02/06/2015	99.879%	998.79	07/07/2015	99.971%	999.71
	03/06/2015	99.882%	998.82	08/07/2015	99.974%	999.74
	04/06/2015	99.886%	998.86	09/07/2015	99.978%	999.78
	05/06/2015	99.890%	998.90	10/07/2015	99.982%	999.82
	08/06/2015	99.893%	998.93	13/07/2015	99.985%	999.85
	09/06/2015	99.897%	998.97	14/07/2015	99.989%	999.89
	10/06/2015	99.901%	999.01	15/07/2015	99.993%	999.93
	11/06/2015	99.904%	999.04	16/07/2015	99.996%	999.96
	12/06/2015	99.908%	999.08	17/07/2015	100.000%	1,000.00
Période de Souscription	Offre Publique France du 11 mai 2015 (9h00) au 17 Juillet 2015 (12h00)					
Prix d'Emission	100%					
Date de Conclusion :	24 Mars 2015					
Date de Détermination Initiale :	17 Juillet 2015					
Date d'Emission :	11 Mai 2015					
Date d'Evaluation :	17 Juillet 2015					
Date d'Echéance :	28 Juillet 2015					

<p>Coupon («CouponPhoenix (t)») : (payoff : Phoenix)</p>	<p>Si à une des Dates d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé (t) ou à la Date d'Evaluation, le niveau de l'Indice à l'Heure d'Evaluation tel que déterminé par l'Agent de Calcul à cette date est égal ou supérieur à la Barrière de Phoenix, alors chaque Obligation distribuera à la Date de Paiement de Coupon qui suit immédiatement la Date d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé (t) ou la Date d'Evaluation, un coupon payé en EUR égal à :</p> <p style="text-align: center;">Valeur Nominale x 6,70%</p>																																								
<p>Date de Paiement de Coupon :</p>	<p>Désigne chaque Date de Remboursement Automatique Anticipé (t) et la Date d'Echéance.</p>																																								
<p>Remboursement Automatique Anticipé : (Payoff : Phoenix)</p>	<table border="1" data-bbox="389 663 1437 1379"> <thead> <tr> <th>t</th> <th>Date d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé (t)</th> <th>Date de Remboursement Automatique Anticipé (t)</th> <th>Taux de Remboursement Automatique Anticipé (t)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td>18 Juillet 2016</td><td>27 Juillet 2016</td><td>100,00%</td></tr> <tr><td>2</td><td>17 Juillet 2017</td><td>27 Juillet 2017</td><td>100,00%</td></tr> <tr><td>3</td><td>17 Juillet 2018</td><td>27 Juillet 2018</td><td>100,00%</td></tr> <tr><td>4</td><td>17 Juillet 2019</td><td>29 Juillet 2019</td><td>100,00%</td></tr> <tr><td>5</td><td>17 Juillet 2020</td><td>27 Juillet 2020</td><td>100,00%</td></tr> <tr><td>6</td><td>19 Juillet 2021</td><td>27 Juillet 2021</td><td>100,00%</td></tr> <tr><td>7</td><td>18 Juillet 2022</td><td>27 Juillet 2022</td><td>100,00%</td></tr> <tr><td>8</td><td>17 Juillet 2023</td><td>27 Juillet 2023</td><td>100,00%</td></tr> <tr><td>9</td><td>17 Juillet 2024</td><td>29 Juillet 2024</td><td>100,00%</td></tr> </tbody> </table> <p>Si à la Date d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé (t) le niveau de l'Indice, à l'Heure d'Evaluation tel que déterminé par l'Agent de Calcul à cette date, est supérieur ou égal au Niveau de Remboursement Automatique Anticipé, alors l'intégralité des Obligations, et non seulement une partie d'entre elles, sera automatiquement remboursée à la Date de Remboursement Automatique Anticipé (t) correspondante et le Montant de Remboursement Automatique Anticipé par Obligation payable à cette date sera un montant en Devise égal au produit (a) de la Valeur Nominale et (b) du Taux de Remboursement Automatique Anticipé (t).</p>	t	Date d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé (t)	Date de Remboursement Automatique Anticipé (t)	Taux de Remboursement Automatique Anticipé (t)	1	18 Juillet 2016	27 Juillet 2016	100,00%	2	17 Juillet 2017	27 Juillet 2017	100,00%	3	17 Juillet 2018	27 Juillet 2018	100,00%	4	17 Juillet 2019	29 Juillet 2019	100,00%	5	17 Juillet 2020	27 Juillet 2020	100,00%	6	19 Juillet 2021	27 Juillet 2021	100,00%	7	18 Juillet 2022	27 Juillet 2022	100,00%	8	17 Juillet 2023	27 Juillet 2023	100,00%	9	17 Juillet 2024	29 Juillet 2024	100,00%
t	Date d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé (t)	Date de Remboursement Automatique Anticipé (t)	Taux de Remboursement Automatique Anticipé (t)																																						
1	18 Juillet 2016	27 Juillet 2016	100,00%																																						
2	17 Juillet 2017	27 Juillet 2017	100,00%																																						
3	17 Juillet 2018	27 Juillet 2018	100,00%																																						
4	17 Juillet 2019	29 Juillet 2019	100,00%																																						
5	17 Juillet 2020	27 Juillet 2020	100,00%																																						
6	19 Juillet 2021	27 Juillet 2021	100,00%																																						
7	18 Juillet 2022	27 Juillet 2022	100,00%																																						
8	17 Juillet 2023	27 Juillet 2023	100,00%																																						
9	17 Juillet 2024	29 Juillet 2024	100,00%																																						
<p>Niveau de Remboursement Automatique Anticipé : (« R(t) »)</p>	<p>105,00% du Niveau Initial (i.e. TBD points).</p>																																								
<p>Montant de Remboursement</p>	<p>Le Montant de Remboursement Final par Obligation payable à la Date d'Echéance sera un montant en Devise calculé par l'Agent de Calcul selon la formule suivante :</p>																																								

Final : (Payoff : Phoenix)	<p>Cas 1 : Si l'Évènement Activant n'a pas eu lieu :</p> $\text{Valeur Nominale} \times 100,00\%$ <p>Cas 2 : Si l'Évènement Activant a eu lieu :</p> $\text{Valeur Nominale} \times (100,00\% - P)$ <p>Avec :</p> $P = 100,00\% \times \text{Max}(100,00\% - \text{PerformanceFinale}; 0)$ $\text{PerformanceFinale} = \frac{\text{Niveau Final}}{\text{Niveau Initial}}$
Niveau Initial : (« Prix de Référence »)	TBD points (i.e. désigne le niveau de l'Indice à l'Heure d'Évaluation tel que déterminé par l'Agent de Calcul à la Date de Détermination Initiale).
Niveau d'Activation : (« B »)	70,00% du Niveau Initial (i.e. TBD points).
Niveau Final : (« Prix (i,t) »)	Désigne le niveau de l'Indice à l'Heure d'Évaluation tel que déterminé par l'Agent de Calcul à la Date d'Évaluation.
Évènement Activant :	L'Évènement Activant a lieu si, au moins une fois pendant la Période de Détermination de l'Activation, le niveau de l'Indice à l'Heure d'Évaluation a été inférieur ou égal à son Niveau d'Activation.
Heure d'Évaluation de l'Activation :	Désigne l'heure à laquelle le niveau de clôture officiel de l'Indice est calculé et publié par le Sponsor de l'Indice.
Heure d'Évaluation :	Désigne l'heure à laquelle le niveau de clôture officiel de l'Indice est calculé et publié par le Sponsor de l'Indice.
Barrière de Phoenix : (« H(t) »)	80,00% du Niveau Initial (i.e. TBD points).
Période de Détermination de l'Activation :	Désigne la Date d'Évaluation.
Convention de Jour Ouvré :	Jour Ouvré Suivant
Jour Ouvré :	TARGET
Jour de Bourse :	Désigne tout Jour de Bourse Prévû où : (i) le Sponsor de l'Indice publie le niveau de l'Indice et, le cas échéant, (ii) le Marché Lié est ouvert aux négociations pendant ses séances de négociation normales respectives, nonobstant le fait que tout Marché ou, le cas échéant, le Marché Lié ferme avant son Heure de Clôture Prévûe.
Jour de Bourse Prévû :	Désigne tout jour où (i) il est prévû que le Sponsor de l'Indice publie le niveau de l'Indice ; et (ii) il est prévû que le Marché Lié soit ouvert aux négociations pendant sa séance de négociation normale.
Heure de Clôture	Désigne l'heure de clôture prévûe en semaine du Marché, sans tenir compte des négociations ayant lieu après l'heure de clôture ou en dehors des horaires de négociations

Prévue :	habituelles.		
Droit applicable :	Droit Français		
Cotation :	Luxembourg Stock Exchange		
Règlement- livraison :	Euroclear France		
Forme des Obligations :	Obligation au porteur		
Information sur le prix :	Bloomberg Reuters Fininfo		
Périodicité de valorisation :	Quotidienne et, si ce jour n'est pas un Jour de Bourse Prévu, le Jour de Bourse Prévu suivant.		
Marché secondaire :	NATIXIS fournira un marché secondaire chaque Jour de Bourse du Sous-Jacent. NATIXIS s'engage à racheter quotidiennement aux porteurs les Obligations dans des conditions normales de marché à leur valeur de marché. Fourchette de liquidité : Le cours d'achat ne sera pas supérieur de 1,00% au cours de vente.		
Dispositions particulières :	Voir Condition 16 du Prospectus de Base.		
Evaluation d'Adéquation :	<p>Investir dans le présent produit ou conclure la transaction décrite ici (le cas échéant) peut induire un degré de risque important. Ce "term sheet" ne prétend pas identifier l'ensemble de ces risques (qu'ils soient directs ou indirects) ni identifier tout autre facteur que vous pourriez considérer important et qui pourrait être associé au produit ou à la transaction.</p> <p>Avant d'investir dans ce produit ou de conclure toute transaction, les investisseurs potentiels ou la contrepartie à la transaction (le cas échéant) devraient mener indépendamment leur propre revue et consulter (quand ils l'estiment approprié) leurs propres conseillers financiers externes afin d'évaluer (1) les risques spécifiques associés au produit ou à la transaction ; (2) les implications juridiques, comptables, fiscales, réglementaires ; (3) l'adéquation et le caractère approprié du produit ou de la transaction vis-à-vis de leurs objectifs d'investissement, situation financière ou toute autre contrainte.</p> <p>En général, Natixis considère qu'elle ne fournit pas de conseil en investissement. Dans le cas où elle en fournirait, Natixis a informé son client sur les aspects risque/rendement/liquidité du produit, recueille ses objectifs d'investissement conformément à la réglementation en vigueur.</p> <p>Dans le cas du présent produit, Natixis considère qu'il correspond aux caractéristiques suivantes :</p> <table border="1" data-bbox="391 1702 1436 2027"> <tr> <td> <input checked="" type="checkbox"/> Long terme (<i>>5 ans de maturité maximum</i>) <input type="checkbox"/> Court ou Moyen terme (<i>≤5ans de maturité maximum</i>) <input checked="" type="checkbox"/> Investissement / Couverture <input type="checkbox"/> Spéculation / Arbitrage </td> <td> <input type="checkbox"/> Risques faibles (<i>par exemple, remboursement du nominal par l'émetteur à l'échéance ou perte maximum limitée à la prime payée</i>) <input checked="" type="checkbox"/> Risques moyens ou élevés (<i>par exemple, pas de remboursement garanti à l'échéance ou perte potentielle pouvant</i>) </td> </tr> </table>	<input checked="" type="checkbox"/> Long terme (<i>>5 ans de maturité maximum</i>) <input type="checkbox"/> Court ou Moyen terme (<i>≤5ans de maturité maximum</i>) <input checked="" type="checkbox"/> Investissement / Couverture <input type="checkbox"/> Spéculation / Arbitrage	<input type="checkbox"/> Risques faibles (<i>par exemple, remboursement du nominal par l'émetteur à l'échéance ou perte maximum limitée à la prime payée</i>) <input checked="" type="checkbox"/> Risques moyens ou élevés (<i>par exemple, pas de remboursement garanti à l'échéance ou perte potentielle pouvant</i>)
<input checked="" type="checkbox"/> Long terme (<i>>5 ans de maturité maximum</i>) <input type="checkbox"/> Court ou Moyen terme (<i>≤5ans de maturité maximum</i>) <input checked="" type="checkbox"/> Investissement / Couverture <input type="checkbox"/> Spéculation / Arbitrage	<input type="checkbox"/> Risques faibles (<i>par exemple, remboursement du nominal par l'émetteur à l'échéance ou perte maximum limitée à la prime payée</i>) <input checked="" type="checkbox"/> Risques moyens ou élevés (<i>par exemple, pas de remboursement garanti à l'échéance ou perte potentielle pouvant</i>)		

	<input type="checkbox"/> Liquidité élevée <input checked="" type="checkbox"/> Liquidité faible ou moyenne	<i>dépasser la prime payée)</i>
Information concernant le paiement de commissions et autres rémunérations :	<p>L'acheteur ou, selon le cas, tout autre intermédiaire déclare et accepte qu'il peut diffuser entièrement à ses clients l'existence, la nature et les montants de toute commission ou autres rémunérations perçues ou versées par Natixis (incluant, selon le cas, les rémunérations avec rabais) ou tout autre avantage en nature conformément à l'application de la réglementation et aux lois applicables, incluant toute législation, réglementation et/ou règles relatives aux marchés d'instruments financiers (MiF) (2004/39/EC), ou tel qu'il pourrait s'appliquer dans toute autre législation hors EEE. Une commission pourra être versée par Natixis à des intermédiaires financiers. Celle-ci pourra être versée sous forme de commission up-front et/ou de commission sur la durée. Le détail est disponible sur simple demande auprès de votre contact commercial.</p>	
Dispositions AMF :	<p><u>Offre au public en France.</u></p> <p>Les Obligations sont offertes au public en France. En dehors de ce pays, les Obligations feront l'objet d'un placement privé exclusivement auprès d'investisseurs qualifiés, tels que définis par la réglementation de chaque Etat membre de l'Union européenne et en Suisse conformément aux restrictions de vente décrites dans le Prospectus de Base de l'Emetteur.</p> <p>Pour plus de détails, veuillez-vous référer aux restrictions de vente applicables telles que détaillées dans le Prospectus de Base.</p> <p>Le Prospectus de Base, et le cas échéant, ses suppléments, est (sont) tenu(s) disponible(s) gratuitement auprès de Natixis, 47, quai d'Austerlitz, 75013 Paris, France et sur les sites internet de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu) et de Natixis Equity Solutions (www.equitysolutions.natixis.com).</p>	
Commissions et frais	<p>La commission pourra atteindre un montant moyen annuel d'un maximum de 1.00% TTC du nominal des Titres effectivement placés ; cette commission sera payée sur la durée de vie des titres. Le paiement de commission pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres. Les détails de ces commissions sont disponibles sur demande effectuée auprès du distributeur.</p>	
Exemption à l'application de la Directive Prospectus :	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'offre est exclusivement adressée à des investisseurs hors de l'Espace Economique Européen. <input type="checkbox"/> Les Valeurs Nominales des Obligations sont supérieures ou égales à EUR 100 000 (ou équivalent). <input type="checkbox"/> L'offre des Obligations est exclusivement adressée à des Investisseurs Qualifiés. <input type="checkbox"/> L'offre des Obligations est adressée à moins de 150 personnes physiques ou morales par Etat Membre, autres que les Investisseurs Qualifiés. <input type="checkbox"/> L'offre des Obligations est adressée à des investisseurs qui acquièrent des Obligations contre versement d'au moins EUR 100 000 par investisseur, pour chaque offre séparément. 	
Typologie de	La contrepartie achète les Obligations :	

commercialisation :	<input type="checkbox"/> Pour son compte propre. <input checked="" type="checkbox"/> Pour les commercialiser auquel cas les stipulations de la Convention Cadre de Distribution conclue entre Natixis et la contrepartie (le cas échéant) s'appliqueront à la distribution des Obligations.
Facteurs de risques :	<p>(a) Investisseurs</p> <p>L'investissement dans les Obligations nécessite une expérience des transactions sur les marchés de capitaux et des titres de créance ainsi qu'une connaissance des risques liés aux opérations sur les Obligations.</p> <p>Les investisseurs potentiels ne devront prendre leur décision qu'après une étude approfondie des informations contenues dans le Prospectus de Base et les Conditions Définitives et des informations d'ordre général relatives aux Obligations.</p> <p>Les investisseurs potentiels devront s'assurer qu'ils ont les ressources financières suffisantes pour supporter les risques inhérents à l'acquisition d'Obligations.</p> <p>Il est recommandé aux investisseurs potentiels de s'assurer d'une compréhension suffisante de la nature des Obligations et des risques qui en découlent et de vérifier l'adéquation d'un tel investissement au regard de leur situation financière.</p> <p>Il est recommandé aux investisseurs potentiels de procéder à leur propre analyse des aspects juridiques, fiscaux, comptables et réglementaires de l'acquisition d'Obligations.</p> <p>Chaque investisseur potentiel est invité à consulter ses propres conseillers quant aux aspects juridiques, fiscaux et connexes d'un investissement dans les Obligations.</p> <p>Ni l'Emetteur ni l'Agent de Calcul ne fournissent de conseils, informations ou analyses financières quant à l'investissement que représentent les Obligations.</p> <p>Ni l'Emetteur ni l'Agent de Calcul ne sont tenus de donner des informations aux investisseurs sur le Sous-Jacent (sauf dans la mesure prévue dans le Prospectus de Base et les Conditions Définitives).</p> <p>Les investisseurs potentiels devront être capables d'évaluer (seuls ou avec l'assistance d'un conseiller financier) les évolutions économiques et autres facteurs qui pourraient affecter leur investissement et leur capacité à supporter les risques qui en découlent.</p> <p>Certains investisseurs potentiels sont soumis à une réglementation stricte en matière d'investissements. Ces investisseurs potentiels devront consulter leur conseil juridique afin de déterminer si la loi les autorise à investir dans les Obligations, si l'investissement dans les Obligations est compatible avec leurs autres emprunts et si d'autres restrictions d'achat des Obligations leur sont applicables.</p> <p>(b) Risques généraux relatifs aux Obligations</p> <p>Conflits d'intérêts potentiels</p> <p>L'Emetteur et l'Agent de Calcul peuvent procéder à des transactions sur le Sous-Jacent, que ce soit dans le cadre d'opérations de couverture relatives aux Obligations ou autrement. Ces transactions peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la valeur du Sous-Jacent et en conséquence sur la valeur des Obligations.</p> <p>Les Obligations ne confèrent aucun droit sur le Sous-Jacent</p> <p>Les Obligations sont des titres de dette de l'Emetteur qui ne sont pas assorties de sûretés et dont le rendement en principal est référencé sur le Sous-Jacent. Les Obligations ne confèrent aux investisseurs aucun droit d'acquérir le Sous-Jacent ni aucun autre droit de propriété sur le Sous-Jacent. L'Emetteur n'est pas tenu, aux termes des Conditions Définitives, de détenir les Sous-Jacents.</p> <p>Les Obligations peuvent être remboursées avant maturité et en dessous du pair</p> <p>En cas de survenance selon la détermination de l'Agent de Calcul d'une suppression du Sous-Jacent, l'Agent de Calcul pourra notifier à l'Emetteur que les Obligations doivent faire l'objet d'un remboursement avant la Date d'Echéance. Dans ce cas, le montant de remboursement anticipé calculé par l'Agent de Calcul sera égal à la valeur de marché de chaque Obligation.</p> <p>Dans l'hypothèse où l'Emetteur serait obligé de payer des montants additionnels au regard</p>

	<p>des Obligations du fait d'une rétention fiscale, l'Emetteur pourra et, dans certaines circonstances, devra, rembourser toutes les Obligations en circulation à leur valeur de marché telle que calculée par l'Agent de Calcul. De même les Obligations seront remboursées avant la Date d'Echéance à leur valeur de marché telle que calculée par l'Agent de Calcul en cas de remboursement anticipé pour raisons fiscales ou pour Illégalité.</p> <p>Les Obligations peuvent être remboursées à maturité en-dessous du pair</p> <p>Le remboursement de chaque Obligation à la Date d'Echéance peut être inférieur à sa valeur nominale, la valeur de remboursement dépendant de la performance finale du Sous-Jacent.</p> <p>Modification du droit</p> <p>Les Obligations sont régies par le droit français. Aucune assurance ne peut être donnée quant aux conséquences d'une décision judiciaire ou administrative ou d'une modification de la législation ou de la réglementation française postérieure à la Date de Paiement et/ou à la Date de Remboursement considérée.</p> <p>Fiscalité</p> <p>Les acquéreurs et les vendeurs potentiels d'Obligations doivent tenir compte du fait qu'ils pourraient devoir payer des impôts ou autres taxes ou droits selon la loi ou les pratiques en vigueur dans les pays où les Obligations seront transférés ou dans d'autres juridictions. Dans certaines juridictions, aucune position officielle des autorités fiscales ni aucune décision de justice n'est disponible s'agissant de titres financiers tels que les Obligations. Les investisseurs potentiels sont invités à ne pas se fonder sur les informations fiscales contenues dans le Prospectus de Base mais à demander conseil à leur propre conseil fiscal au regard de leur situation personnelle en ce qui concerne l'acquisition, la vente et le remboursement des Obligations. Seuls ces conseils sont en mesure de correctement prendre en considération la situation spécifique d'un investisseur potentiel.</p> <p>Pour plus de détails, veuillez-vous référer aux Facteurs de Risques applicables tels que détaillés dans le Prospectus de Base de l'Emetteur.</p>
<p>Avertissement :</p>	<p>Ce document est un « terms sheet » définitif ; il est strictement confidentiel et les informations qu'il contient sont la propriété de Natixis et ne sauraient être transmises à quiconque sans l'accord préalable écrit de Natixis.</p> <p>La distribution, possession ou la remise de ce document dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer. Ni Natixis, ni ses affiliés, directeurs, administrateurs, employés, agents ou conseils, ni toute autre personne accepte d'être responsable à l'encontre de toute personne du fait de la distribution, possession ou remise de ce document dans ou à partir de toute juridiction.</p> <p>Ce document ne constitue pas une recommandation personnalisée d'investissement. Il est destiné à être diffusé indifféremment à chaque destinataire et les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier.</p> <p>Natixis n'a ni vérifié ni conduit une analyse indépendante des informations figurant dans ce document. Par conséquent, Natixis ne fait aucune déclaration ou garantie ni ne prend aucun engagement envers les lecteurs de ce document, de</p>

	<p>quelque manière que ce soit (expresse ou implicite) au titre de la pertinence, de l'exactitude ou de l'exhaustivité des informations qui y figurent ou de la pertinence des hypothèses auxquelles elle fait référence. En effet, les informations figurant dans ce document ne tiennent pas compte des règles comptables ou fiscales particulières qui s'appliqueraient aux contreparties, clients ou clients potentiels de Natixis. Natixis ne saurait donc être tenu responsable des éventuelles différences de valorisation entre ses propres données et celles de tiers, ces différences pouvant notamment résulter de considérations sur l'application de règles comptables, fiscales ou relatives à des modèles de valorisation.</p> <p>Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent.</p> <p>Natixis ne saurait être tenu pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans le présent document et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement. En tout état de cause, il vous appartient de recueillir les avis internes et externes que vous estimez nécessaires ou souhaitables, y compris de la part de juristes, fiscalistes, comptables, conseillers financiers, ou tous autres spécialistes, pour vérifier notamment l'adéquation de la transaction qui vous est présentée avec vos objectifs et vos contraintes et pour procéder à une évaluation indépendante de la transaction afin d'en apprécier les mérites et les facteurs de risques.</p> <p>Natixis est supervisé par l'European Central bank (ECB).</p> <p>st agréée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements et soumise à sa supervision. Natixis est réglementée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée.</p> <p>Ce document ne peut être distribué à aucune personne aux Etats-Unis ou à toute personne américaine, au Canada, en Australie, en Irlande, en Afrique du Sud ou au Japon.</p>
<p>Avertissement sur l'Indice :</p>	<p>L'indice Select Dividend 30® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de Stoxx Limited, Zurich, Suisse et/ou de ses concédants (les « Concédants »), et sont utilisés dans le cadre de licences. Les Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs (ou les titres financiers ou les options ou toute autre appellation technique) basées sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice.</p>

Annexe aux Conditions Définitives relative aux Modalités Additionnelles Phoenix

Phoenix

Le Phoenix délivre à chaque Date d'Évaluation des coupons conditionnels. De plus, le porteur peut bénéficier de l'Effet Mémoire, qui permet de récupérer les coupons non perçus dans le passé. Par ailleurs, un rappel automatique anticipé peut intervenir en cours de vie.

A chaque Date d'Évaluation indexée « t », un Coupon, payé à la Date de Paiement indexée « t » qui suit immédiatement, est calculé selon la formule :

$$\text{CouponPhoenix}(t) = \text{Valeur Nominale} \times [\text{Coupon}_1(t) + (\text{Coupon}_2(t) - \text{CouponMémoire}(t)) \times \text{ConditionHausse}(t)]$$

$$\text{ConditionHausse} = 1 \text{ si } \text{PerfPanier}_1(t) \geq H(t) \\ = 0 \text{ sinon}$$

Le CouponMémoire est retranché afin de tenir compte de l'Effet Mémoire si ce dernier est Applicable. L'objectif de l'Effet Mémoire est de récupérer les coupons non perçus dès que les conditions de paiement sont réunies.

Si l'Effet Mémoire est indiqué comme Applicable dans les Conditions Définitives, la valeur de chaque coupon ($\text{Coupon}_2(t)$) à la Date d'Évaluation « t » doit être incrémentale, dans le sens où elle doit inclure la somme des coupons précédents, qu'ils aient été perçus ou pas. Ainsi, la différence avec le CouponMémoire - qui par définition est égal à la somme des coupons perçus si l'Effet Mémoire est Applicable - sera égale exactement à la somme des coupons non perçus.

Avec :

« **Coupon₁(t)** » désigne un taux fixe ou un taux variable, tel que précisé dans les Conditions Définitives.

« **Coupon₂(t)** » désigne un taux fixe ou un taux variable, tel que précisé dans les Conditions Définitives.

« **H(t)** » désigne un pourcentage précisé dans les Conditions Définitives.

« **PerfPanier₁(t)** » désigne une Performance de la Sélection de Sous-Jacents à la Date d'Évaluation indexée « t », éventuellement associée à une Période d'Observation. Sa valeur est calculée à l'aide d'une des formules précisée dans les Conditions Définitives et définies dans la clause 1.1 « Définitions Communes ».

Le Remboursement Automatique Anticipé total du produit est activé à la première Date d'Évaluation indexée « t » où :

$$\text{ConditionRappel}(t) = 1$$

Avec :

$$\text{ConditionRappel}(t) = 1 \text{ si } \text{PerfPanier}_2(t) \geq R(t) \\ \text{ConditionRappel}(t) = 0 \text{ dans les autres cas.}$$

Où :

« **R(t)** » désigne un pourcentage précisé dans les Conditions Définitives. Si « **R(t)** » est désigné comme Non-Applicable, alors **ConditionRappel(t) = 0** dans tous les cas.

« **PerfPanier₂ (t)** » désigne une Performance de la Sélection de Sous-Jacents à la Date d'Évaluation indexée « t », éventuellement associée à une Période d'Observation. Sa valeur est calculée à l'aide d'une des formules précisée dans les Conditions Définitives et définies dans la clause 1.1 « Définitions Communes ».

Dans ce cas, le Montant de Remboursement Automatique Anticipé par Obligation payable à la Date de Remboursement Automatique Anticipé qui suit immédiatement la Date d'Évaluation indexée « t » est égal à :

$$\text{Valeur Nominale} \times [100\% + \text{Coupon}_3(t)]$$

Où :

Coupon₃(t) désigne un désigne un taux fixe ou un taux variable, tel que précisé dans les Conditions Définitives.

Si l'Obligation est remboursée par anticipation, aucun autre paiement ne sera effectué par la suite.

Si les Obligations ne font pas l'objet d'un Remboursement Automatique Anticipé, le Montant de Remboursement Final par Obligation payable à la Date d'Echéance est égal à :

$$\text{Valeur Nominale} \times [100\% + \text{CouponFinal} \times (1 - \text{ConditionBaisse}) - \text{Vanille} \times \text{ConditionBaisse}]$$

Avec :

$$\text{Vanille} = G \times \text{Min}(\text{Cap}, \text{Max}((K - \text{PerfPanier}_3(T)), \text{Floor}))$$

$$\text{ConditionBaisse} = 1 \text{ si } \text{PerfPanier}_4(T) \leq B \\ = 0 \text{ sinon}$$

Et :

$$\text{CouponFinal} = \text{Coupon}_4 + \text{Coupon}_5 \times \text{ConditionHausse}_5 \\ \text{ConditionHausse}_5 = 1 \text{ si } \text{PerfPanier}_5(T) \geq H_5 \\ = 0 \text{ sinon}$$

Où :

« **Coupon₄** », « **Coupon₅** » désignent des pourcentages précisés dans les Conditions Définitives.

« **G** » désigne un pourcentage précisé dans les Conditions Définitives.

« **Cap** » désigne un pourcentage précisé dans les Conditions Définitives.

« **Floor** » désigne un pourcentage précisé dans les Conditions Définitives.

« **K** » désigne un pourcentage précisé dans les Conditions Définitives.

« **B** » désigne un pourcentage précisé dans les Conditions Définitives. Si « **B** » est désigné comme Non-Applicable, alors **ConditionBaisse = 1** dans tous les cas.

« **H₅** » désigne un pourcentage précisé dans les Conditions Définitives. Si « **H₅** » est désigné comme Non-Applicable, alors **ConditionHausse₅ = 0** dans tous les cas.

« **PerfPanier₃ (T)** », « **PerfPanier₄ (T)** », « **PerfPanier₅ (T)** » désignent des Performances de la Sélection de Sous-Jacents à la Date d'Evaluation concernée, éventuellement associée à une Période d'Observation. Leur valeur respective est calculée chacune à l'aide d'une des formules précisée dans les Conditions Définitives et définies dans la clause 1.1 « Définitions Communes ». La formule utilisée pour calculer « **PerfPanier_i (T)** » peut être différente de la formule utilisée pour calculer « **PerfPanier_j (T)** », pour des indices « i » et « j » différents.

1. **Dispositions applicables aux Obligations Indexées (à l'exclusion des Obligations Indexées sur Taux, des Obligations Indexées sur Devises et des Obligations Indexées sur Risque de Crédit) relatives aux formules de calcul de Coupon, de Montant de Remboursement Final et/ou de Montant de Remboursement Optionnel et/ou de Montant de Remboursement Automatique Anticipé.**

1.1 Dispositions Communes

Calendrier d'Observation Moyenne désigne Non Applicable.

Calendrier d'Observation Lookback désigne Non Applicable.

Calendrier d'Observation 1 désigne Non Applicable.

Calendrier d'Observation 2 désigne Non Applicable.

Calendrier d'Observation Actuariel désigne Non Applicable.

Calendrier d'Observation Prix désigne Non Applicable.

Dates d'Evaluation / Dates d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé :

Indice	Dates d'Evaluation / Dates d'Evaluation de Remboursement Automatique Anticipé
1	18 Juillet 2016
2	17 Juillet 2017
3	17 Juillet 2018
4	17 Juillet 2019
5	17 Juillet 2020
6	19 Juillet 2021
7	18 Juillet 2022
8	17 Juillet 2023
9	17 Juillet 2024
10	17 Juillet 2025

Dates d'Observation : Non-Applicable

Dates de Paiement / Dates de Remboursement Automatique Anticipé :

Indice	Dates de Paiement / Dates de Remboursement Automatique Anticipé
--------	---

1	27 Juillet 2016
2	27 Juillet 2017
3	27 Juillet 2018
4	29 Juillet 2019
5	27 Juillet 2020
6	27 Juillet 2021
7	27 Juillet 2022
8	27 Juillet 2023
9	29 Juillet 2024
10	28 Juillet 2025

Effet Mémoire : Non Applicable

Sélection désigne :

Indice	Sous-Jacent	Code Bloomberg	Poids
1	DJ EUROSTOXX SelDiv30®	SD3E index	100%

Prix de Référence (i) désigne :

Indice	Définition	Prix de Référence
1	Niveau Initial	TBD

Prix désigne Niveau Final.

Sous-Jacent désigne un Indice.

1.2 Phoenix

Applicable

Éléments composant la formule de calcul du Coupon :

Coupon₁(t) = 0,00%, pour toutes les Dates d'Évaluation.

Coupon₂(t) désigne, pour chaque Date d'Évaluation indexée « t », t allant de 1 à 10 :

Indice	Coupon ₂ (t)
1	6,70%
2	6,70%
3	6,70%
4	6,70%
5	6,70%
6	6,70%
7	6,70%
8	6,70%
9	6,70%
10	6,70%

H₁ (t) = 80,00% pour toutes les Dates d'Évaluation.

PerfPanier₁(t)

PerfPanier₁(t) désigne, pour chaque Date d'Evaluation indexée « t », t allant de 1 à 10, la formule **Performance Locale** :

$$\text{PerfPanierLocale}(t)$$

Où :

PerfPanierLocale(t) désigne, pour chaque Date d'Evaluation indexée t, t allant de 1 à 10, la formule **Pondéré** :

$$\sum_{i=1}^n w^i \times \text{PerfIndiv}(i, t)$$

Où :

n = 1

wⁱ = Poids(i), le poids du Sous-Jacent indexé « i », i allant de 1 à 1, tel que précisé dans la définition de « Sélection » ci-dessus.

PerfIndiv(i, t) désigne, pour chaque Date d'Evaluation indexée « t », t allant de 1 à 10, la formule **Performance Individuelle Européenne** :

$$\frac{\text{Prix}(i, t)}{\text{Prix de Référence}(i)}$$

Où :

Prix(i, t) désigne, pour chaque Date d'Evaluation indexée t, t allant de 1 à 10, le Prix du Sous-Jacent indexé « i », i allant de 1 à 1, à cette Date d'Evaluation.

Éléments déterminant si ConditionRappel(t) = 1 :

R(t) désigne, pour chaque Date d'Evaluation indexée « t », t allant de 1 à 10 :

Indice	R(t)
1	105,00%
2	105,00%
3	105,00%
4	105,00%
5	105,00%
6	105,00%
7	105,00%
8	105,00%
9	105,00%
10	Non Applicable

PerfPanier₂(t) = PerfPanier₁(t), pour toutes les Dates d'Evaluation.

Éléments composant la formule de calcul du Montant de Remboursement Automatique Anticipé :

Indice	Coupon3(t)
1	0,00%
2	0,00%
3	0,00%
4	0,00%
5	0,00%
6	0,00%
7	0,00%
8	0,00%
9	0,00%

	10	0,00%
	Éléments composant la formule de calcul du Montant de Remboursement Final :	
	Coupon₄ = 0,00%	
	Coupon₅ = 0,00%	
	G = 100,00%	
	Cap = Non Applicable	
	Floor = 0,00%	
	K = 100,00%	
	B = 70,00%	
	H₅ = 105,00%	
	PerfPanier ₃ (T) = PerfPanier ₁ (t = 10)	
	PerfPanier ₄ (T) = PerfPanier ₁ (t = 10)	
	PerfPanier ₅ (T) = PerfPanier ₁ (t = 10)	